

TEMPÊTE DE VERGLAS : CE QUE VOTRE ASSOCIATION A FAIT POUR VOUS

Comme vous vous le rappelez sans doute, le 5 janvier 1998 le Québec, et plus particulièrement la Montérégie, a été frappé par l'une des pires tempêtes de verglas de son histoire. Tous les terrains de golf situés dans le fameux « triangle noir » et même au-delà ont subi d'énormes dommages à leurs arbres, quant ceux-ci n'étaient pas carrément détruits. À titre de sinistré, j'ai été complètement dépassé par l'ampleur des dommages causés par la tempête. En pareil cas, on se débat avec la réalité et on réfléchit sur l'avenir. Et on se pose tous la même question : par où commencer ?

Compte tenu de la gravité de la situation, le Gouvernement fédéral a mis sur pied un Programme de secours visant à venir en aide aux entreprises les plus durement touchées par la tempête. Suite à de nombreux entretiens avec monsieur Ronald Duguay, Directeur exécutif de l'Association des gérants de clubs de golf du Québec, nous en sommes venus à la conclusion qu'il fallait entrer en contact avec les autorités fédérales. Avec l'appui de monsieur Duguay, j'ai communiqué avec madame Carmen Castonguay, agente de projet au Ministère du Développement des ressources humaines du Canada pour le district de St-Jean.

Le but initial de ma démarche était de présenter une demande d'aide dans le cadre du programme fédéral, puis d'acheminer tous les renseignements appropriés aux autres clubs dans le besoin. Mais le Gouvernement fédéral ne voyait pas les choses du même œil. On exigeait qu'un organisme responsable au sein de l'industrie du golf dépose une demande d'aide collective au nom de tous les terrains de golf touchés dans le district de St-Jean. À titre d'organisme responsable, l'A.S.G.Q. a alors décidé de jouer un rôle actif dans toute cette affaire et a donc déposé une demande d'aide collective au nom de tous les clubs de golf du district de St-Jean. Je dois préciser que cette procédure n'était pas obligatoire dans tous les districts. Je sais pertinemment que bon nombre d'entre vous avez été en mesure d'obtenir de l'aide du Gouvernement fédéral sur une base individuelle.

Laissez-moi vous dire que la bureaucratie gouvernementale peut parfois décourager et même exaspérer le plus calme des individus. Nous en sommes quand même venus à un accord avec les autorités fédérales et le 13 mars, j'ai apposé ma signature, au nom de l'A.S.G.Q. et des clubs de golf du district de St-Jean, sur une entente conclue avec monsieur Claude Bachant, député fédéral du comté de St-Jean. Une fois la demande remplie et acceptée, nous avons entrepris la même démarche au nom des clubs de golf de la région de Chateauguay, de la vallée de l'Outaouais et finalement de la banlieue ouest de Montréal. Notre taux de réussite a été plus que satisfaisant dans la plupart des régions. J'ose croire que nos démarches ont été fort appréciées par les clubs qui ont effectivement reçu de l'aide en vertu du programme fédéral.

Au départ, le programme visait à permettre à des personnes physiquement aptes de travailler et à aider les clubs de golf à éponger les coûts supplémentaires reliés à cette main-d'œuvre imprévue. Nous avons réussi à attribuer tous ces frais de main-d'œuvre aux travaux de nettoyage, presque tout le matériel de sécurité, y compris les camions-grues, et une partie des salaires versés aux émondeurs professionnels. Je ne peux pas parler au nom de tous les clubs touchés par cette gigantesque corvée de nettoyage, mais je peux le faire au nom du Club de golf Pinegrove : nous avons grandement apprécié le professionnalisme et les efforts déployés par l'Association des surintendants de golf du Québec par l'entremise de ses membres.

Je m'en voudrais de conclure sans dire quelques mots sur la personne qui a fait en sorte que tout ce projet se concrétise. On a peine à imaginer le travail colossal effectué par notre fidèle secrétaire, France Perron, pour mener à bien un tel programme. France a consacré un nombre incalculable d'heures à recueillir toutes les informations appropriées, à démêler toutes les formalités administratives et à s'assurer que les besoins de chaque club soient satisfaits. Sans sa diligence et son acharnement, l'immense tâche à accomplir aurait sûrement paru insurmontable.

Je tiens également à formuler des remerciements particuliers à mesdames Carmen Castonguay, Suzanne Dauphinais et Eileen Beaulieu, agentes de projets à D.R.H.C., pour toute l'aide qu'elles nous ont apportée dans la conclusion de l'entente avec le Gouvernement fédéral ; à Josée Dépatie, du Country Club de Montréal, et à Francine Gouger, qui ont grandement aidé France tout au long du projet ; et aux clubs Pinegrove, Tecumseh et Mohawk Hills, pour nous avoir donné l'accès à leurs installations lors de nos différentes rencontres.

Sincèrement,

Tim Harkness
Président, A.S.G.Q.